

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public
à
MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :

Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2 C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3.AL.5 C.ROUTE.**
Infraction(s) relevée(s) à en date du
par procès verbal n° dressé par, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

La Trésorerie Amendé de Seine-Saint-Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Une demande de restitution de points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur (le cas échéant).

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation) il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amende de Rosny sous bois.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY le 02/12/2025

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant de Police**

LE COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNÉ